

République Française

DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CORBIERES-en-PROVENCE

Nombre de membres
afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la
délibération

Présents : 9
Procurations : 3

Absents : 3

SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf du mois de février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de **Monsieur Jean Claude CASTEL, Maire**.

PRESENTS : Mmes AMIGONI A, LAUGA-CROZE C, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C,

Mrs CASTEL JC, FIGUIÈRE S, LAMAZÈRE G, PIERRISNARD P,

PROCURATIONS : DELSAUT A à ROUSSEAU C, MIOLA JL à PALLA O, RAMIREZ JP à RAMIREZ JP

ABSENTS : LE GENDRE M, MARELLI S,

ABSENTS EXCUSES : ARNEL H,

SECRETAIRE DE SEANCE : AMIGONI A et PIERRISNARD P

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/02/2026

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 24/2/2026

Délibération n°2026.08 : Subventions accordées aux associations

Vu les articles L 1611-4, L2541-12 et L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose au vote du conseil l'attribution des subventions ci-dessous.

ASSOCIATIONS CORBIERAINES	MONTANT EN EUROS
Association Autonome des Parents d'Elèves de Corbières	800
Association Festive et Culturelle de Corbières-en-Provence	3 500
Association des Jeunes de Corbières	1 200
Gymnastique Volontaire	300
Le Souvenir Français	200
Interâge (l'Oustaou Per Touti)	1 200
Société de chasse « La St Hubert »	200
SOUS TOTAL	7 400
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Association pour le Don de Sang Bénévole	100
Secours populaire	300
SOUS TOTAL	400
TOTAL GENERAL	7 800

Où l'exposé de Monsieur le Maire il y a lieu de voter chaque ligne d'attribution en faisant sortir toutes les personnes qui ont un intérêt avec l'association. Ci-joint tableau de vote :

Association	Montants en euros	Pour	Contre	Abstention
AAPEC	800	12		
AFCCP	3 500	12		
AJECO	1 200	12		
GV	300	12		
Le souvenir Français	200	5		7
Interâges	1 200	10		2
ADSB	100	12		
Secours populaire	300	12		
Société de chasse	200	12		
TOTAL	7 800			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, lors de la séance du 19 février 2026 :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions communales aux associations corbiéraines et extérieures précitées conformément au tableau ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2026.

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.

LE Maire
JEAN-CLAUDE CASTEL

